



Compte rendu de la 54ème Assemblée générale de DSNE du 23 octobre 2022

Avec vote électronique

Le conseil d'administration a décidé de convoquer une assemblée générale ordinaire pour adopter son 3^{ème} projet associatif avec vote en ligne.

Un courriel d'information sur les modalités d'organisation de l'assemblée générale a été adressé à tous les adhérents le 6 octobre avec en pièce jointe le projet associatif mis au vote.

Les adhérents pouvaient poser leurs questions jusqu'au 16 octobre en adressant un message au conseil d'administration mais aucune question n'a été posée.

Une réunion des adhérents a été organisée en visio le mardi 18 octobre à laquelle une quinzaine d'adhérents a participé.

Un diaporama présentant les objectifs du 2^{ème} projet associatif et son bilan par le bureau et la démarche de préparation du 3^{ème} projet associatif a été exposé et commenté.

Les adhérents ont fait part de leur satisfaction sur la démarche suivie et sur le projet associatif issu des travaux du CA à partir du sondage sur les valeurs de DSNE adressé aux adhérents puis des réunions avec les adhérents, les salariés et les partenaires qui ont abouti au projet en 3 parties soumis au vote pour approbation :

- La vision de DSNE
- Ses missions
- Les 5 objectifs stratégiques

La déclinaison en plan stratégique et en plan d'actions concrète encore en cours d'élaboration par le groupe projet a également fait l'objet d'une présentation pour illustrer le travail restant à faire avant le 1^{er} janvier 2023, date de mise en œuvre du 3^{ème} projet associatif. Le CA a retenu une durée de 3 ans avec évaluation du suivi tous les 6 mois et présentation à chaque assemblée générale annuelle.

Le projet associatif 2023-2025 soumis au vote des adhérents est le suivant :

VISION

DSNE porte le projet d'un monde où les activités humaines se font dans le respect des équilibres naturels et en conscience du lien de connexion entre tous les êtres vivants.

Dans ce monde, les êtres humains agissent ensemble, en concertation, dans le respect de la diversité des individus et des points de vue.

En partageant connaissance et expérience, ils se mobilisent, individuellement et collectivement, dans une action citoyenne en faveur de la protection de la nature et de l'environnement.

MISSIONS

DSNE agit en Deux-Sèvres et au-delà, en lien avec les acteurs du territoire, pour :

- **Approfondir les connaissances** des espèces et de leurs milieux, afin de les préserver,
- **Sensibiliser par l'échange et animer le débat citoyen**, pour diffuser la connaissance de la nature et de l'environnement, contribuer à la vulgarisation des connaissances scientifiques et aider à la prise de conscience,
- **Intervenir sur les atteintes à la nature et à l'environnement**,
- **Proposer, accompagner et promouvoir des actions visant à protéger la nature et l'environnement**,

- **Animer la vie associative** dans le but de faciliter les échanges entre les personnes, valoriser les connaissances de chacun, faire émerger des projets.

OBJECTIFS STRATEGIQUES PRIORITAIRES

- **Améliorer l'implication des adhérents**
- **Structurer, clarifier, évaluer l'activité de DSNE**
- **Optimiser le fonctionnement de DSNE**
- **Communiquer sur DSNE**
- **Elargir les publics potentiels**

Le 21 octobre, 294 adhérents à jour de cotisation ont reçu par message électronique le formulaire de vote leur permettant de voter en ligne avec le logiciel spécialisé Batolilo permettant un vote sécurisé et de manière anonyme.

La résolution soumise au vote est la suivante : *Approuvez-vous le 3^{ème} projet associatif 2023-2025 proposé ?*

89 personnes ont exprimé leur vote, soit un taux de participation de 30,3 %.

83 soit 93,3% ont voté Oui, aucun n'a voté Non, 6 soit 6,7% ne se sont pas prononcées.

Le 3^{ème} projet associatif est adopté à la majorité.

Niort, le 23 octobre 2022

La représentante légale de DSNE,

Magali Migaud